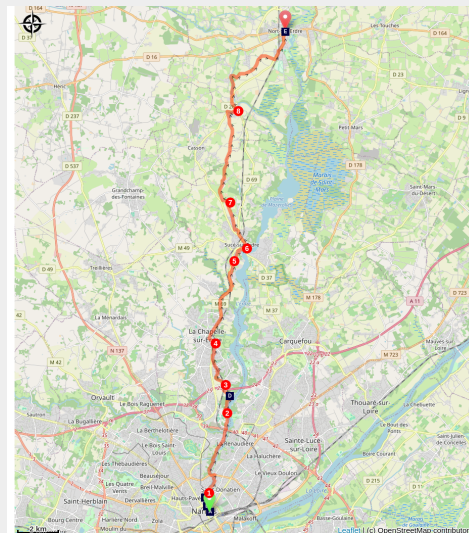


Nantes à Nort-sur-Erdre

France - Pays de la Loire



l'Erdre (Amis Bretons de Colomban)



Le long de l'Erdre.

Du parvis de la cathédrale de Nantes, nous allons rapidement rejoindre les rives de l'Erdre qui nous allons suivre longuement pour quitter Nantes à l'abri de toute circulation. Nous nous en éloignerons ensuite pour traverser les zones urbanisées périphériques et rejoindre la canal de Nantes à Brest avant sa jonction avec l'Erdre en aval de Nort-sur-Erdre.

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 8 h

Longueur : 31.5 km

Dénivelé positif : 285 m

Difficulté : Difficile

Type : Etape

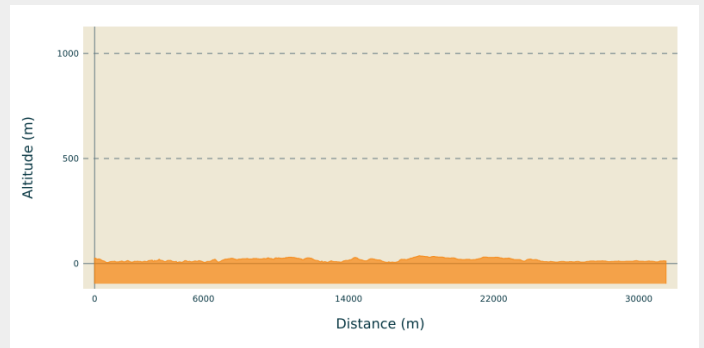
Itinéraire

Départ : Cathédrale St Pierre et St Paul,
Place St Pierre, 44000, Nantes

Arrivée : Eglise St Christophe, Rue de la
Paix, 44390, Nort-sur-Erdre

Communes : 1. Pays de la Loire

Profil altimétrique



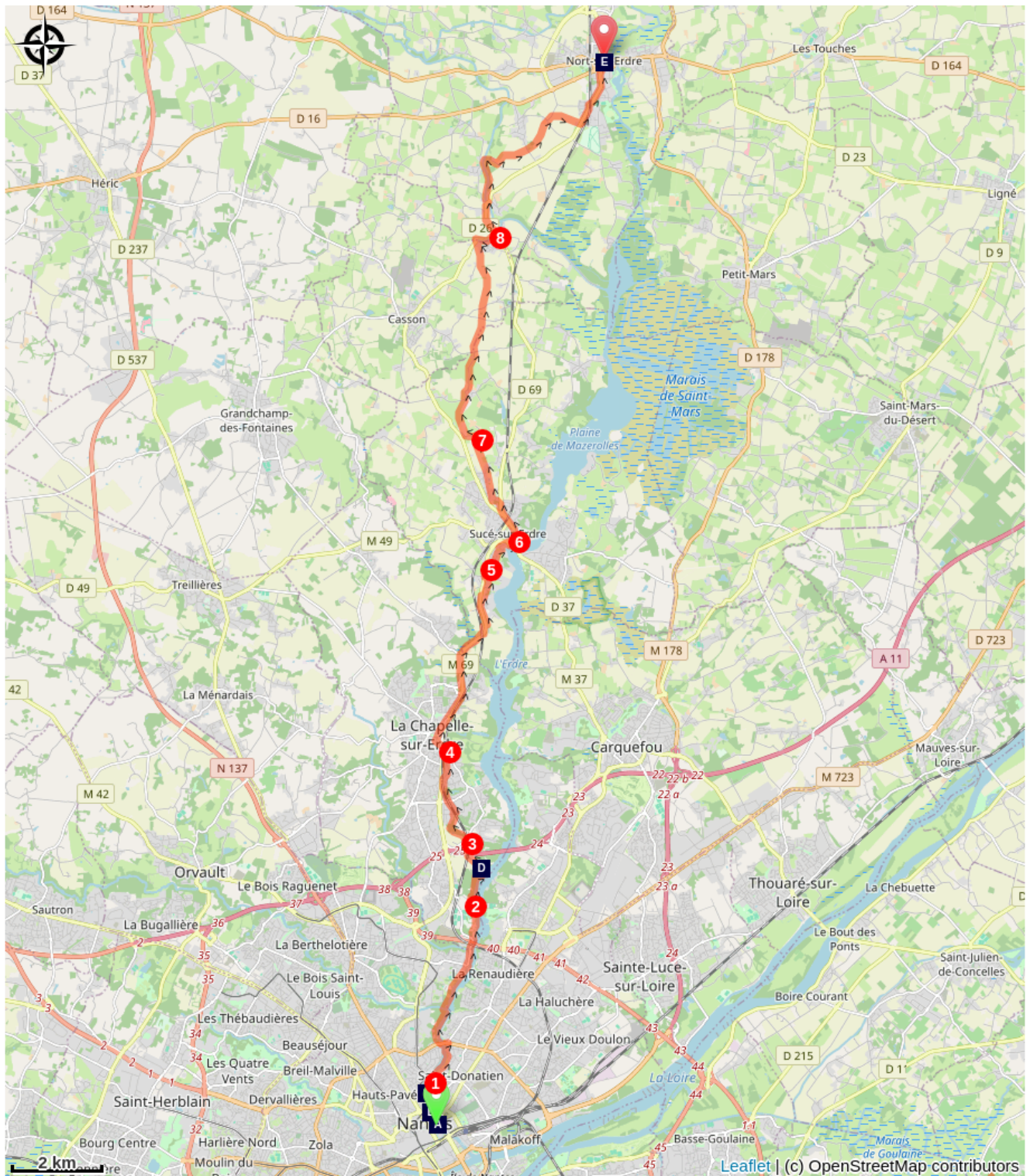
Altitude min 4 m Altitude max 37 m

Quitter le parvis de la cathédrale en longeant celle-ci sur sa gauche par la rue de l'Evêché et passer la porte St Pierre. Tourner à gauche et descendre la rue Tournefort jusqu'au quai Ceineray de l'Erdre. Tourner à droite, puis à gauche pour longer l'Erdre par la rue Sully et le quai Henri Barbusse.

1. Passer sous le pont de la Motte Rouge et continuer à longer la rive l'Erdre sur le chemin jusqu'au pont suivant (Pont de la Tortière). Traverser le pont et redescendre par les escaliers sur le chemin sur la rive droite de l'Erdre. Suivre sur ce chemin, longer l'université, passer sous le pont de la quatre-voies, longer le complexe sportif de La Jonelière jusqu'à l'espace de Plein-Air de Port Barbe.
2. Après Port Barbe, continuer le long de la rivière et, à la fourche après avoir passé le panneau indiquant la promenade de l'Erdre, prendre le chemin à droite vers le Bois de la Desnerie (balisage jaune). Suivre le sentier jusqu'au parc du château. Remonter alors sur la gauche et reprendre l'allée principale pour quitter le domaine et rejoindre la voie ferrée. Tourner à droite pour longer celle-ci par l'Allée de la Desnerie et la rue de la Gourmière.
3. Passer sous le pont de chemin de fer, et après quelques mètres, prendre le chemin à droite. Le suivre jusqu'à la zone industrielle. Prendre alors à droite, traverser la voie ferrée au niveau de la gare de « l'Erdre Active ». Prendre à gauche le chemin qui longe la voie ferrée. Suivre ce chemin jusqu'à atteindre le chemin de la Châtaigneraie puis le chemin du Bourbon, la rue Jean V et la rue du Bois Fleuri.
4. Au cimetière, tourner à gauche et traverser la voie ferrée. Remonter, en face, la rue de l'Erdre. A son extrémité, prendre à droite et rejoindre l'église de La Chapelle-sur-Erdre par la rue Martin Luther King. Après la place de l'église, descendre la Rue Louise Michel et la rue de Sucé après le rond-point. Au grand rond-point suivant suivre par la rue des Réfractaires au STO, puis la piste cyclable qui la prolonge. Continuer sur cette voie pour cyclistes jusqu'à l'entrée de Succé-sur-Erdre.
5. Prendre à droite la rue des coteaux de La Turbalière, puis la deuxième rue à gauche (rue des Ecureuils) (balisage voie cyclable) et le chemin qui la prolonge. Tourner alors à gauche sur la rue de La Bretonnière puis la rue du Pin. A l'extrémité de celle-ci, prendre à droite, la rue du Port. Longer à gauche le Quai Bliesranbach. A son extrémité, prendre à gauche la rue de la Mairie et rejoindre l'église.
6. Après l'église, continuer sur la Rue Descartes, passer la voie ferrée. Au rond-point, prendre la rue de Nort-sur-Erdre (D69 en direction de Nort). Après le foyer « Sésame Autisme 44 », prendre le chemin à gauche, puis, à la fourche, le chemin de droite. A son extrémité, continuer tout droit sur la rue du Closeau puis de nouveau le chemin.

7. Au carrefour de l'exploitation de la Cornerais, prendre la route à gauche, passer le «Champ de la Haie » et prendre le chemin à droite. Le suivre en passant par les hameaux de La Chauvelière, Les Prouveries, jusqu'au Pas Chevalier. Prendre alors en face sur la D26, passer le pont sur la rigole et tourner à droite sur le sentier qui longe celle-ci.
8. **A la jonction avec la D69**, tourner à gauche sur celle-ci et la suivre jusqu'au canal. Passer le pont et prendre le chemin de halage sur la gauche. Longer le canal jusqu'à l'écluse de La Tindière. En face de celle-ci, prendre à droite le sentier qui remonte vers le hameau de La Tindière. Au carrefour du hameau, tourner à gauche et suivre le chemin. Après le deuxième carrefour (avec un hangar agricole), tourner à droite sur le chemin et rejoindre la D26. Prendre à gauche sur celle-ci et rejoindre l'église de Nort-sur-Erdre.

Sur votre chemin...



-  La Porte St Pierre (A)
-  Île de Versailles (C)
-  Eglise de Nort-sur-Erdre (E)

-  Les comblements de Nantes (B)
-  Château de La Desnerie (D)

Toutes les infos pratiques

Comment venir ?

Transports

La cathédrale est située près de la gare SNCF de Nantes.

Nort-sur-Erdre possède une gare SNCF - Ligne Nantes/Châteaubriant.

Sur votre chemin...



La Porte St Pierre (A)

Les premiers remparts protégeant Condevicnum, capitale de la cité des Namnètes, datent de 270. Les pierres chasse-roue visibles de part et d'autre du passage sont les vestiges de la porte qui contrôlait alors la voie vers Juliomagus (Angers).

Une nouvelle enceinte est construite au 13ème siècle. Elle est renforcée à la fin du 15ème siècle. A chaque fois, la porte St Pierre est modifiée, voire reconstruite.

Crédit photo : Amis Bretons de Colomban



Les comblements de Nantes (B)

Les aménagements urbains de Nantes entre 1926 et 1946 ont entraîné le comblement de deux bras de la Loire (le bras de La Bourse et le bras de l'Hôpital). Cela entraîne le détournement de l'Erdre qui rejoignait la Loire par ce qui est devenu Le Cours des 50 Otages. Un tunnel est creusé entre 1930 et 1934 sous les Cours St Pierre et St André et le canal St Félix est aménagé avec une écluse pour rejoindre La Loire.

[\(Pour en savoir plus...\)](#)

Crédit photo : Amis Bretons de Colomban



Île de Versailles (C)

Cette île artificielle de 1,7 hectare, créée en 1831 et occupée à l'origine par des tanneurs et des charpentiers de marine, a été transformée en jardin japonais à partir de 1983. La composition des rocaillles et des cascades s'y articule autour de 3 bâtiments inspirés de l'habitat traditionnel nippon. Parmi eux, la Maison de l'Erdre, qu'entoure un jardin zen, sert de cadre à des expositions consacrées à la rivière et son environnement aquatique.

Crédit photo : Amis Bretons de Colomban



Château de La Desnerie (D)

De nombreux châteaux sont situés le long de l'Erdre. Ils sont visibles quand on remonte la rivière en bateau.

Le château de La Desnerie, est lui aussi construit sur les rives de l'Erdre. Il est mentionné dès 1371. Il est alors la propriété d'un compagnon de Du Guesclin et de Olivier de Clisson. Il possède une chapelle privée datée de 1624. Il est inscrit au titre des monuments historiques depuis 1985.

Le bois de 15ha qui l'entoure a été acquis par le département en 2001 et est devenu un lieu de promenade pour les nantais.

Crédit photo : Amis Bretons de Colomban



Eglise de Nort-sur-Erdre (E)

L'église de Nort-sur-Erdre, a été construite au début du Xxème siècle. Elle est remarquable par ses vitraux. Pour des raisons budgétaires, elle ne fut pas terminée. C'est ainsi que subsiste, isolé de l'édifice, le clocher de l'église précédente construite en 1833.

Crédit photo : Amis Bretons de Colombran